



Les missions de mon alternance ne correspondent pas au contrat

Par Jeanne639

Bonjour à tous,

Voici ma situation j'espère que vous pourrez m'apporter quelques conseils :

Je suis actuellement en alternance niveau master en marketing.

J'ai donc passé un entretien avec une entreprise pour le poste d'assistante marketing, communication & événementiel.

Lors de l'entretien les missions ont été décrites, la discussion tournant principalement autour de la communication avec une mention pour être support de temps en temps en « conseil vente ». Je ne devais faire que quelques heures semaines de vente, ne faire que quelques samedis exceptionnellement.

Je pense que vous voyez où je veux en venir.

Je commence donc mon alternance avec des missions écrites, validées et signées par l'entreprise et mon école, entre autre : community manager, gestion de site internet, préparation d'événements et en tout dernier « conseil vente » (sans plus de détails sur cette mention, les autres l'ont été plus ou moins par écrit).

Cependant, actuellement je me retrouve à faire 100% de vente. C'est à dire ouverture et fermeture de magasin, nettoyage, plonge (il s'agit d'un salon de thé), service en salle, barista et j'en passe?. Je fais bien évidemment tous les samedis.

En bref, la situation me dérange fortement puisque ce n'est absolument ce pour quoi je suis formée et pour quoi j'ai signé.

Est-ce légal ? La convention de l'école autorise t-elle le travail les samedis ? Si vous pouviez m'éclairer sur la situation ce serait super.

Merci d'avance
Jeanne

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut en référer à votre tuteur de stage et à votre enseignant. C'est l'établissement qui doit rappeler à l'employeur les engagements de la convention.

Par Jeanne639

Merci pour la réponse ! :)

Par Edouardo

Bonjour,

Pour beaucoup d'entreprises les jeunes apprentis et stagiaires sont malheureusement les "petites mains" vraiment pas chères et serviables à souhait...

Non c'est pas "légal" mais des fois il vaut mieux serrer les dents le temps de l'alternance/stage en présentant des "belles" missions sur le papier et les rapports pour valider le diplôme (et ensuite se tirer), que de risquer de se retrouver

sans entreprise et sans diplôme...

Sinon carrément changer d'entreprise dès le début si c'est encore faisable... Mais je crois 0 à la rédemption !

S'assurer surtout que le tuteur entreprise sera OK pour donner une bonne appréciation, venir aux quelques rdv, donner des infos et valider des missions sur le papier.

Par TUT03

Bonjour

il est étonnant que votre école ai validé le choix d'un salon de thé pour faire un Master en marketing... ne pensez vous pas que les chose étaient pliées d'avance ? mais ceci est une autre question

Par Jeanne639

Oui je pense que je vais faire cette année, valider mon diplôme et hop? ça risque d'aller vite de toute façon avec la coupure école.

C'est un « salon de thé » très en vogue dans ma ville avec déploiement de plusieurs boutiques, d'une épicerie et le projet de livraison via leur site internet etc ? ils font énormément d'événements food comme pour Hermès par exemple ? enfin il y a de quoi faire normalement pour du marketing.